

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CAISSE DESJARDINS HYDRO TENUE LE 26 MARS 2025
PAR CONFÉRENCE WEB À 18H30**

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. MOT DE BIENVENUE

La présidente, Madame Louise Pelletier souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Hydro.

Elle déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de la caisse à 18h30.

Madame Louise Pelletier, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins Hydro agit comme présidente d'assemblée.

Elle est assistée dans l'animation par Sylvie Soulard, directrice générale, la secrétaire du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature Francis Rondeau et par Sébastien Badel, adjoint à la direction générale.

Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

Mme Louise Pelletier rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

1.2. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins est présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement sont présentées par le biais d'une capsule vidéo

Ces modalités portent notamment sur la façon de poser des questions, de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration et de voter en direct.

2.2. NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

La présidente recommande la nomination de Sylvie Soulard et Sébastien Badel comme scrutateurs, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin de communiquer les résultats des votes. Les scrutateurs s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer Sylvie Soulard et Sébastien Badel comme scrutateurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente invite Francis Rondeau à faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 3 AVRIL 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2024 est disponible sur le site internet de la Caisse.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2024, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Louise Pelletier présente les membres du Conseil d'Administration et le rapport du Conseil d'administration pour l'année 2024.

3.2. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Madame Louise Pelletier présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Les situations de conflit d'intérêts

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent

Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse ou ses centres à des personnes visées par le Code

Aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3. RAPPORT FINANCIER

Une capsule vidéo présentant les états financiers de l'année 2024 de la Caisse Desjardins Hydro est diffusée.

3.4. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Une capsule vidéo présentant le bilan de l'engagement de l'année 2024 de la Caisse Desjardins Hydro est diffusée.

Au cours de la dernière année, la Caisse Desjardins Hydro a versé 64 665 \$ pour appuyer des projets par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu et 38 194\$ en dons et commandites.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question n'est adressée par les membres.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. ADOPTION D'UNE RÉOLUTION SPÉCIALE – ADOPTION D'UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CAISSE

La modification proposée de l'Article 8.1, par le conseil d'Administration de la Caisse consiste à diminuer progressivement le nombre d'Administrateurs au conseil d'administration, soit :

De douze (12) à onze (11), avec entrée en vigueur en vigueur au 1er janvier 2026;

De onze (11) à dix (10), avec entrée en vigueur au 1er janvier 2027;

De dix (10) à neuf (9), avec entrée en vigueur au 1er janvier 2028.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la diminution progressive du nombre d'administrateurs, tel que présenté.

ADOPTÉ PAR PLUS DE 2/3 DES PARTICIPANTS

5.2. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Une capsule vidéo sur la ristourne est diffusée.

Sylvie Soulard présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration et la proposition de versement de la ristourne pour l'année 2024.

		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		1 138
Virements réglementaires et autres ajustements		1 372
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	1 182	
• Autres éléments du résultat	135	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	55	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		2 510
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(786)
• Ristourne	(886)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	179	
• Affectation au FADM	(79)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(1 725)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au
développement
du milieu

RRE
Réserve pour
ristournes
éventuelles



964 908 \$

FONDS
D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU

79 227 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES

885 681 \$

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		79
Épargne et placements	0,63 \$	157
Fonds		58
Prêts et marges de crédit		304
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	109
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	60
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	112
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	8
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		886

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur une proposition dûment appuyée, le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 sera soumis au vote après l'assemblée.

5.3. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que présidente du conseil d'administration, et tel que le prévoit le règlement de Caisse, Élise Boudrias agira comme présidente d'élection.

Francis Rondeau agira comme secrétaire d'élection.

5.3.2. Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Francis Rondeau, Président du comité de mise en candidature présente le rapport du comité.

Ce rapport fait état des candidatures reçues et de l'analyse de celles-ci en fonction des critères recherchés pour atteindre le profil collectif déterminé par le CA

Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025

REPRÉSENTATIVITÉ

GENRES

- Femme : 1
- Hommes : 3

GROUPES D'ÂGE

- des membres appartenant à tous les groupes d'âge

AUTRES ÉLÉMENTS DE REPRÉSENTATIVITÉ

- Représentant syndical
- Implication dans la communauté Hydro-Québec

Voici les mises en candidature reçues dans les délais prévus pour le CA et le tableau synthèse qui présente toutes les candidatures éligibles reçues

Candidatures reçues POSTES UNIVERSELS

Rendez-vous sur le site Web de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates



BOUCHARD, Benoit



FILLION, Martine



DUMARESQ, Denis



PELLETIER, Louise

Tableau synthèse des personnes candidates

Profil collectif du CA Critères recherchés	Nombre recherché	BOUCHARD, Benoit	DUMARESQ, Denis	FILLION, Martine	PELLETIER, Louise
REPRÉSENTATIVITÉ : GENRES					
Homme(s)	3	X	X		
Femme(s)	1			X	X
REPRÉSENTATIVITÉ : GROUPES D'ÂGE					
18-34 ans					
35-49 ans					
50-64 ans		X	X	X	
65 ans et +					X
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE					
Représentant Syndical	2				
Implication dans la Communauté HQ	4		X		
CONTINUITÉ À LA GOUVERNANCE					
Membre actuel du CA de la Caisse ou relève au CA		X	X	X	X

5.3.3. Présentation des personnes candidates

Une brève présentation des candidates est faite. Aussi, le document de présentation des personnes candidates est disponible sur le site Internet de la Caisse

5.3.4. Élection par acclamation

Nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

Les personnes suivantes sont donc déclarées élues en tant que membres du conseil d'administration :

Benoit Bouchard
 Denis Dumaresq
 Martine Fillion
 Louise Pelletier

5.4. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Les membres de la Caisse Desjardins Hydro sont appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes

Dès la fin de l'assemblée, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 30 mars 2025.

Louise Pelletier précise quelques points sur l'annonce des résultats du vote :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation, les résultats des votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Louise Pelletier remercie les intervenants de la rencontre, les administrateurs de la caisse, les employés de la caisse et l'ensemble des membres.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

94,1 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le **1^{er} avril 2025 à 12h04**.

Louise Pelletier, présidente

Francis Rondeau, secrétaire